

- Considérant la nécessité pour la Côte d'Ivoire de disposer de ressources humaines suffisantes, qualifiées et permanentes et de moyens matériels (informatique - équipement) pour la collecte, l'exploitation et la diffusion rapides des données sur la population, les agrégats et les secteurs économiques,
- Considérant la nécessité de l'utilisation rationnelle de ces ressources et moyens,
- Considérant la volonté de la Côte d'Ivoire de concevoir, exécuter contrôler et évaluer ses plans de développement par elle-même,
- Considérant la nécessité, pour notre pays, de mieux utiliser toutes ses ressources en vue de faire face à la crise économique que traverse notre continent et le monde,
- Considérant que les données démographiques disponibles ne rendent pas suffisamment compte du rôle économique des femmes dans le développement,
- Considèrent enfin la nécessité de définir et de mettre en place une politique de population pour mieux maîtriser les effets de la croissance naturelle et des migrations sur le processus de développement économique et social,

Les participants au Séminaire recommandent :

A - Production des données Démographiques.

1° - De donner au Comité National de la Statistique et de la Normalisation Comptable et à la Direction de la Statistique du Ministère du Plan et de l'Industrie les moyens d'assurer leur rôle de coordination, de promotion, de production et diffusion de l'information. On valorisera simultanément la production sectorielle de statistique, en assurant sa cohérence.

2° - De mettre en place un appareil de collecte, d'exploitation et de diffusion des données de population, prévoyant :

a) la réalisation de recensements démographiques avec une périodicité de dix (10) ans, le prochain devant être mené en 1985 ;

b) la réorganisation de l'état civil.

3° - De rechercher des concepts , des méthodes et des nomenclatures adaptés aux réalités ivoiriennes et permettant l'échange d'informations statistiques entre les différents services producteurs et utilisateurs en Côte d'Ivoire ainsi qu'avec les autres pays africains. Cette réflexion sera menée dans le cadre du Comité National de la Statistique et de la Normalisation Comptable, et devra déboucher, avant la réalisation du prochain recensement démographique, sur des définitions appropriées.

4° - De poursuivre l'effort entrepris pour une meilleure connaissance de la population ivoirienne, en développant en priorité les études et les recherches dans les domaines suivants :

- migrations internes et externes,
- mortalité, en particulier mortalité de la petite enfance et mortalité maternelle,
- secteur informel,
- revenus.

5° - De définir et de mettre en oeuvre une politique de population conforme aux objectifs du développement économique et social.

#### B - Introduction des données démographiques dans la planification.

6° - D'utiliser les données pour la confection d'indicateurs socio-économiques qui doivent aider à l'élaboration des plans de développement et à leur évaluation.

7° - "D'ivoiriser" la planification par la participation effective des nationaux et une concertation beaucoup plus élargie entre les différents ministères d'une part et entre le ministère du Plan et de l'Industrie et les populations d'autre part.

8° - De renforcer les moyens de communication et d'information de la population et des structures techniques afin qu'elles participent de façon plus active au développement.

9° - De prendre en compte dans la planification la participation des femmes au développement de toutes les technologies susceptibles d'alléger leurs tâches et d'augmenter leurs revenus.

C - Introduction des variables démographiques dans la planification sectorielle.

-Dans le domaine de l'Education, de la Formation et de l'Emploi :

10° - D'étudier et de cerner le secteur dit informel en vue d'élaborer une nomenclature adaptée de ses emplois et d'autoriser une formation spécialisée de sa population.

11° - De saisir les informations sur le pré-scolaire, l'éducation non formelle.

-Dans le domaine de la Santé,

12° - De produire des données adaptées favorisant la mise en oeuvre d'une politique de planification familiale plus adéquate et l'élaboration d'indicateurs spécifiques.

13° - De mettre au point une méthodologie épidémiologique débouchant sur la connaissance de l'état sanitaire de la population dans la perspective d'une formation sanitaire plus adaptée.

- Dans le domaine de l'Agriculture :

14° - D'élaborer des indicateurs permettant le suivi de la politique d'auto-suffisance alimentaires.

- Dans le domaine de l'Habitat ,

15° - De mettre en place un dispositif d'informations sur l'habitat ;

16° - D'élaborer des indicateurs permettant de saisir la pression démographique sur l'habitat en vue d'une meilleure planification du secteur ;

17° - De promouvoir des études et recherches sur les matériaux locaux de construction pour une meilleure adaptabilité et une réduction du coût de l'habitat.

- Dans le domaine de l'Environnement :

18° - D'élaborer les concepts et indicateurs de la qualité de la vie ;

19° - D'étudier l'impact des activités industrielles sur le milieu humain et naturel.

Et dans le domaine de l'Industrie,

20° - D'analyser l'utilisation de l'énergie et de faire des recherches sur les sources d'énergies renouvelables et non polluantes .

D - Les moyens humains et financiers.

21° - De rechercher les voies et moyens nécessaires pour assurer la formation, la promotion des cadres nationaux compétents dans le traitement de l'information statistique et démographique et dans les techniques de la planification .

- 6 -

22° - D'accélérer la création de corps intégrant tous les cadres nationaux exerçant à la Direction de la Statistique en particulier ;

23° - Enfin de dégager les moyens financiers nécessaires à la mise en oeuvre de ce programme par l'affectation de ressources nationales et le concours d'organismes internationaux et extérieurs.

- 000 -

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Sous-Direction de la  
Démographie

Données disponibles

L'exploitation informatique des résultats du Recensement Général de Population de 1975 en Côte d'Ivoire a donné lieu aux tableaux statistiques suivants :

Population considérée	Caractéristiques
T1 Population résidente	âge x sexe x nationalité (1)
T2 Pop. rés. de moins de 1 an	âge x sexe x nationalité (1)
T4 Pop.rés. de 12 ans et plus	âge x sexe x situation matrimoniale
T5 Population résidente	âge x sexe x lieu de naissance x nationalité(1)
T6 " "	âge x sexe x ethnie ou nationalité (1)
T7 " "	âge x sexe x religion
T8 Pop.rés. de 6 ans et plus	âge x sexe x degré d'inst. x nationalité (1)
T9 Population résidente totale	âge x sexe situat.matri. x gr. ethnie
T10 Pop.rés. de 6 ans et plus	âge x sexe x type d'activité x nationalité(1)
T12 " " "	sexe x degré d'instruct. x type d'activité
T13 Pop.résidente active	sexe x âge x profession x nationalité
T14 Pop. résidente active	sexe x niveau d'instruc.x prof. x nationalité
T15 " "	sexe x profession x situation dans la prof.
T19 Chômeurs	âge x sexe x profession x nationalité (1)
T20 Pop.rés. active occupée	âge x sexe x profession x nationalité (1)
T21 Pop.rés.âgée de 6 à 24 ans	âge x sexe x type d'activité
T22 " "	âge x sexe x niveau d'inst. x type actv. x nationalité (1)
T24 Etudiants et étudiants	âge x sexe x niveau d'instruction
T25 " "	âge x sexe x type d'école suivie
T26 Hommes mariés	âge x nombre d'épouses
T27 Ménages	catég. x nbre de pers. x nbre de noyaux familiaux
T28 Chefs de ménages ordinaires	sexe x type d'act. x nbre pers. x nation.(1)
T29 Chefs de ménages ordinaires	âge x sexe x type d'act. x nat.x nbre de personnes
T30 " "	sexe x prof. x nbre pers. du ménage
T31 " "	sexe x type d'act. x nbre pers. activité x nationalité (1)
T33 Population totale + vis	âge x sexe x type d'act. x sit.rés. x
T35 Population rés. active	âge x sexe x sit.dans la prof. x nationalité

(1) Il s'agit du code regroupé en Ivoiriens, non ivoiriens, Ensemble

Ces tableaux sont sortis :

- au niveau national ;
- au niveau départemental ;
- au niveau sou-préfectorial, avec dans chaque cas la différenciation entre secteur urbain et secteur rural.
- repertoire des localités de Côte d'Ivoire et population en 1975
- recensement général de la population. Résultats au 1/10ème.

#### L'Enquête à Passages Répétés (E.P.R)

L'Enquête à Passages Répétés menée par la direction de la statistique au cours des années 1978-79 a donné lieu deux publications :

- l'une donnant en plus de la méthodologie de l'opération, les résultats de la fécondité, de la mortalité et de la structure de la population au niveau national,
- l'autre donnant les mêmes résultats au niveau de l'agglomération d'Abidjan.

L'E.P.R. fera l'objet d'autres publications en particulier sur le phénomène migratoire.

#### L'Enquête Ivoirienne de Fécondité (E.I.F.)

L'Enquête Ivoirienne de Fécondité qui s'est déroulée sur le terrain pendant la période 1980-81. Est en cours d'exploitation. Les résultats seront probablement disponibles dès le premier semestre de l'année 1983.

La Direction de la Statistique s'est servie de ces résultats pour faire des publications d'analyse. Il s'agit des volumes :

- le département d'Abengourou ;
- l'agglomération de Grand Abidjan ;
- Ségouéla, présentation des données essentielles du recensement ;
- structure par âge et par sexe de la population des villes de Côte d'Ivoire en 1975 ;
- quelques données globales (il s'agit des chiffres de population par région FRAI, par département à l'intérieur de chaque région et par sous-préfecture à l'intérieur de chaque département ,

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE

---

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

RECOMMANDATIONS DU SÉMINAIRE  
"POPULATION ET DÉVELOPPEMENT"

---

- Considérant que la Côte d'Ivoire a déployé d'importants efforts dans la production des données fiables sur la population, depuis 1975 avec le recensement général, les enquêtes à passages répétés, de la fécondité, de budgets et consommation, les recensements d'Abidjan et de Bouaké - ... pour ne citer que ceux-là,
- Considérant que l'amélioration de l'appareil statistique d'un pays favorise une meilleure connaissance de la population et des secteurs économiques nécessaires à la maîtrise du développement, de la planification générale qui passe par la planification sectorielle,
- Considérant par ailleurs que malgré l'abondance des données sur la population ivoirienne, l'appareil statistique reste encore fragmentaire, parcellaire et dispersé.
- Considérant que seules les données fiables plus adéquates sur la population, les agrégats et les secteurs économiques permettent l'élaboration d'indicateurs (économiques - sociaux - culturels) nouveaux et plus adaptés pour une meilleure définition des objectifs et des moyens à mettre en œuvre présidant à la conception, à l'exécution et à l'évaluation des plans,

avec dans chaque cas la différenciation entre milieu rural et milieu urbain d'une part et d'autre part entre ivoirien et non ivoirien);

- Katiola. Présentation des données essentielles du recensement ;
- la population de Côte d'Ivoire (ce sont des agrégats sur la structure de la population tant au niveau national qu'au niveau départemental ;
- région FRAR Sud-Ouest (c'est une série de tableaux synthétiques sur les caractéristiques des populations des départements de Sassandra et de Soubré).

D'autres volumes sous presse apparaîtront probablement au cours de l'année 1983.

L'exploitation exhaustive sur ordinateur a été précédée d'une exploitation manuelle et d'une exploitation informatique partielle qui ont donné lieu aux publications suivantes :

- résultats préliminaires ;